

Projet "AQP"

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A L'EVICION FORCEE DES POPULATIONS DU CAMP TSF A NEW-BELL

Le 21 Août 2019, plus de 2000 personnes vivant sur le site dit TSF au quartier New-bell dans l'arrondissement de Douala 2^{ème} ont été victimes d'une éviction forcée, une opération abondamment relayée par les médias et accueillie avec tristesse et compassion par les acteurs de la société civile notamment le CODAS Caritas Douala et son partenaire, la Plateforme des organisations de promotion du droit au logement (PLAFODAL), qui œuvrent depuis près de 9 ans pour empêcher ces types violations des droits de l'Homme.

Quelques jours après, une équipe conduite par le Chef du Projet de promotion et de protection du droit au logement décent par l'appui à l'amélioration des quartiers populaires – Projet «AQP», mise en œuvre par le CODAS Caritas Douala, est descendue sur le terrain pour s'enquérir davantage, des conditions réelles dans lesquelles cette opération d'éviction forcée a été menée.

De cette descente, il en ressort que le site libéré relève du domaine privé de l'Etat et devrait abriter très prochainement plusieurs institutions publiques. Il s'agit entre autres, d'un démembrement de la télévision nationale CRTV, de la Cameroontelecommunications (Camtel), de la Douane et du ministère des enseignements secondaires à travers le Collège d'Enseignement Secondaire bilingue de New-Bell lequel occupe actuellement un espace de la police au Camp Bertault. Il en ressort également que certaines familles vivaient paisiblement sur le site depuis plus de deux décennies, que la partie du quartier détruite était organisée en blocs (Sous division administrative des quartiers). Ces deux éléments démontrent à suffisance le laxisme de l'Etat et une complicité tacite de certaines autorités administratives quant-au libre cours laissé à ces familles à occuper progressivement le domaine privé de l'Etat.

Nous saluons les mesures prises par les autorités administratives pour informer ces populations à plusieurs reprises relativement à cette opération, tout en décriant la non-prise de conscience de leurs responsabilités dans l'installation de ces centaines de familles et surtout, le bafouement de la dignité humaine dont jouissent ces milliers d'hommes, femmes et enfants chassés.

Tout en prenant acte des conditions générales dans lesquelles ces opérations se sont déroulées, le CODAS Caritas Douala déplore le caractère inhumain dans le déroulement de l'opération, son timing (dizaine de jours avant la rentrée scolaire) et la période choisie (saison des pluies), tout cela en contradiction avec le point 49 des « Principes¹ de base et directives concernant les expulsions et les déplacements liés au développement » édité par les Nations-Unies en relation avec la question du droit au logement.

Par ailleurs, tout en renouvelant son soutien et sa compassion émue à l'endroit de toutes ces centaines de familles victimes de violation de leurs droits au logement, à la santé, à l'éducation et au bien-être, le CODAS Caritas Douala invite les autorités à :

- Prendre des mesures réparatrices à l'endroit de toutes ces centaines de familles affectées ;
- Tenir compte de la dignité humaine dans toutes les opérations de déplacement des familles, peu importe les motifs de leur installation, à partir du moment où il serait établi une quelconque responsabilité de leur part ;
- Mettre l'accent sur la prévention en prenant des dispositions nécessaires pour empêcher toute intention d'occupation des domaines privés de l'Etat en y construisant des clôtures, à l'exemple de Camtel Bepanda.

Fait à Douala, le 06 Septembre 2019

Pour le CODAS Caritas Douala, Chef du Projet « AQP »

Armand NOUWE



¹ https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Housing/Guidelines_fr.pdf